Ils nous frappaient en ce qui concerne le témoignage et l'engagement alors que nous étions petits.

Ibrâhîm [an-Nakha'î] (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Ils nous frappaient en ce qui concerne le témoignage et l'engagement alors que nous étions petits. »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Ce propos (« Athar ») indique que certains prédécesseurs interdisaient à leurs enfants de transgresser l'attachement à l'engagement. Ceci, afin qu'ils ne s'exposent pas à sa violation et commettent ainsi un péché. Il en était de même en ce qui concerne le témoignage afin qu'ils ne prennent pas cette affaire à la légère.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/6007